



## La CFDT et la CFTC aux côtés des SGD Service **G**ravement **D**élaissé

Les SGD de la DFPE ont interpellé les organisations syndicales CFDT et CFTC pour alerter sur leurs conditions de travail qui se sont nettement détériorées, consécutivement à une surcharge de travail et pour faire remonter leurs revendications.

Ce poste reste isolé et méconnu d'un grand nombre d'agent.es mais il est indispensable pour le bon fonctionnement de l'administration.

Une délégation de SGD accompagnée par la CFDT et la CFTC a été reçue lors d'une audience avec le Directeur et le SRH, qui ont été à l'écoute

Parmi les sujets évoqués, les SGD ont mis en avant leur fiche de poste en perpétuelle évolution ? qui ne correspond plus aux missions initiales de recrutement.

Les multiples tâches qui s'ajoutent au fil des jours sont souvent le résultat de glissements d'une direction, d'un service à un autre ou de tension sur les effectifs : calcul de la prime de précarité pour les fins de contrat / suivi des temps partiels thérapeutiques, précédemment effectué par le PAMA / CHRONOTIME formation et appui aux responsables/renfort du pôle UGD en situation dégradée...

L'intersyndicale en soutien a appuyé les demandes du collectif SGD :

### **Avec la DRH**

- réattribuer la gestion de la prime de précarité au bureau des rémunérations
- redonner la gestion du Temps Partiel Thérapeutique au PAMA
- Travailler les propositions pour la revalorisation salariale des SGD

### **A la DFPE**

- Transmettre systématiquement les comptes rendus des réunions faites par le SRH
- CHRONOTIME : assurer une formation plus complète des responsables, étoffer l'équipe de la référente Pôle RH-temps du travail afin de proposer un service d'assistance technique aux responsables plus performant et prendre en compte les difficultés techniques de l'outil.
- Revoir avec le service RH de la CASPE pour la gestion du pôle remplacement ATEPE et AP notamment les évaluations annuelles
- Travailler à une implication des chefs de pôle RH de la CASPE identiques auprès des équipes de la DFPE et pas uniquement celles de la DASCO
- Rééquilibrer les postes d'UGD en fonction de la charge de travail et créer un pôle de remplacement UGD pour pallier les absences
- Allouer une enveloppe budgétaire adaptée aux besoins pour les fournitures de bureau afin d'améliorer les conditions de travail des agents

**La CFDT et la CFTC resteront vigilantes quant à la satisfaction de ces revendications et une audience sera demandée à la rentrée de septembre afin de réaliser un point d'étape.**